

Destinataire : Tous les détenteurs d'un permis de stationnement

Expéditeur : Service du stationnement

Date : Lundi 26 mai 2025

Objet : Indexation de la tarification du stationnement

Bonjour,

En regard des paramètres établis par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), nous vous informons que le CIUSSS va procéder à l'indexation pour 2025-2026 de la grille tarifaire des permis de stationnement.

La nouvelle tarification sera en vigueur :

- À compter de la paye no.15 pour les employés et gestionnaires abonnés
- À compter du 1^{er} juillet 2025 pour les abonnés avec prélèvement mensuel effectué par la Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)

Grille tarifaire 2025-2026

Catégorie	Tarif	
Employés et gestionnaires rémunérés par le CIUSSS-EMTL		
Permis extérieur	20,00 \$ / 2 semaines	prélèvement sur la paye
Permis intérieur ou place réservée	30,00 \$ / 2 semaines	prélèvement sur la paye
Médecins / Partenaires (employés externes ou contractuels)		
Permis extérieur	43,75 \$ / mois	prélèvement mensuel préautorisé
Permis intérieur ou place réservée	65,25 \$ / mois	prélèvement mensuel préautorisé
Médecins residents		
Permis extérieur	21,75 \$ / mois	prélèvement mensuel préautorisé

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette note

